

SOUL ZOOM SUR ...

N°8

L'ANNÉE
2015 - 2016



Soual, une petite "ville" au grand cœur du sud du Tarn...

Notre mémoire collective restera marquée par les moments particulièrement éprouvants de l'année 2015. Le monde évolue mais pas toujours en bien. Nous devons faire preuve d'unité, de solidarité et de fraternité pour nous adapter à ces changements.

Dans notre ville, la vie a continué à son rythme; celui de la communauté de vie de Soual. Celui entretenu par les associations dont les bénévoles nous offrent l'opportunité de partager de beaux moments de convivialité.

La vie associative est le terreau du "bien vivre ensemble". Qui n'est jamais allé voir un bon match de football ou de rugby sur les terrains de la Balonié ? Qui n'a pas rigolé devant une pièce de théâtre à la salle des fêtes ou fut ému de voir des «pitchouns» faire du baby-gym à la MJC ?

La vie associative fait partie de notre identité. Les bénévoles soualais qui ne comptent pas leur temps doivent être aidés, encouragés, respectés et chaleureusement remerciés.

La réfection du complexe sportif de la Balonié et la création de l'espace intergénérationnel sont quelques-unes des réalisations majeures de la période 2015/2016. Elles permettront aux associations d'accueillir dans les meilleures conditions toutes les générations de Soual. Ces chantiers structurants seront suivis d'autres pour soutenir les bénévoles dans

leur engagement auprès des habitants.

Dans quelques jours le recensement 2016 débutera. Des agents recenseurs viendront "nous compter". Je vous remercie d'avance de les recevoir avec bienveillance. Soual a grandi. D'un village de 1700 âmes en 1982, nous sommes désormais devenus une "petite ville". Une petite ville dont les infrastructures doivent répondre aux attentes des soualais afin de leur offrir un cadre de vie harmonieux et respectueux de l'environnement.

En décembre se tenait la COP21(*). Parmi les thèmes abordés, celui des économies d'énergie a retenu l'attention. A l'instar d'autres communes, nous étudions la possibilité de mieux consommer notre énergie en ayant, par exemple, un éclairage public adapté.

Notre monde évolue. Soual aussi. Nous devons être confiants dans l'avenir !

Bonne et heureuse année 2016 !

Jean-Luc ALIBERT
Maire de Soual
Conseiller départemental

(* 21ème "Conference of parties"

Zoom sur Soual n°8

Directeur de publication : M. Jean-Luc Alibert

Date de publication : Janvier 2016

Rédaction : Commission communication :
Cristelle Gayraud, Alain Alboui, Anne Barreau,
Alexa Cavaillès.

Réalisation technique & Impression :

Agence Melting K

Réalisation photos :

Commission communication

Tirage : 1 200 exemplaires

Diffusion par nos soins

En cas de non distribution ou d'anomalie dans la diffusion du Zoom sur ..., contacter le secrétariat de mairie.

Mairie de Soual
Place de la Mairie
81580 SOUAL

TÈL : 05 63 75 52 49

Courriel : contact@mairie-soual.fr

Internet : www.mairie-soual.fr

SOMMAIRE

Communication	P. 3
Ecole	P. 4-6
Entraide & Solidarité	P. 7
Finances	P. 8
Aménagements	P. 9
Securité	p. 9
Bibliothèque	P. 10
Dossier spécial sur l'Environnement	P. 11-14
Culture	P. 15
Associations	P.16-18
Association & Intergénération	P.19
Travaux, Urbanisme & Assainissement	P.20-22
Etat Civil	P.23
Agenda janv/fev/mars	P.24



UNE COMMUNICATION 2.0

COUP D'ACCÉLÉRATEUR DANS NOTRE QUOTIDIEN

Avec l'évolution de nos modes de vie, l'accès à l'information est aujourd'hui facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux. Tout va très vite. Notre ville est dynamique et veut voir plus loin que le bout de son clocher.

Sa population, ses entreprises, ses associations ont besoin d'être connectées entre elles et avec leurs partenaires mais aussi vers l'extérieur.

C'est pourquoi nous avons entièrement repensé notre site internet afin qu'il puisse répondre aux exigences de nos besoins d'aujourd'hui et anticiper aussi ceux de demain...

Cristelle Gayraud
Adjointe en charge de la Communication



Le 1^{er} février 2016, le site internet de la ville de Soual fait peau neuve !

Un site pour les soualais réalisé par une entreprise soualaise : FRESHCORE



Une identité visuelle claire et personnalisée



Une architecture avec des rubriques ordonnées et une logique simplifiée



Une charte graphique harmonisée



Une navigation plus fluide et intuitive



Un site « responsive », adaptable au format smartphone et tablette : toujours avec vous !



Des infos et actualités spontanément visibles



Une recherche facilitée par « mots clés »



Un site interactif : vous recherchez l'info mais l'info vient aussi directement vers vous avec la publication d'une Newsletter mensuelle, de flashs-Infos ponctuels (sur inscription)



Un site évolutif avec un module de paiements en ligne, l'accès à toutes les démarches administratives, la consultation des marchés publics.

LES NAP 2015/2016

UN OUTIL POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Pourquoi ne pas profiter des **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** pour créer des passerelles entre les ateliers, avec les enseignants ainsi qu'avec les parents et habitants ? Ainsi, les décorations municipales de Noël ont été peintes par les enfants durant l'**atelier Créativité** (qui participera aussi à la réalisation des décors pour le carnaval organisé par l'association Les Enfants d'Abord).

L'**atelier Audiovisuel** rend visite à chaque atelier durant toute l'année et nous prépare une surprise pour la fête de l'école. Le nouvel **atelier Intergénération** permet aux petits et aux aînés de se découvrir, parfois s'approprier et de partager de beaux moments de complicité.

Les nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes partagent aussi cette volonté et l'ont souligné dans leur profession de foi.

L'**atelier Laïcité / Citoyenneté** se déplace à la mairie chaque fin de période pour une visite guidée de la Maison commune par un élu et pour partager un moment d'échanges privilégié.

Cristelle Gayraud

Adjointe en charge des Affaires Scolaires



Aline Lepoix,
nouvel agent à
l'école

RESTAURATION SCOLAIRE

Avec des effectifs en forte hausse cette année (105 enfants en moyenne), l'équipe cantine a été renforcée avec le recrutement d'une stagiaire jusqu'à fin décembre 2015 et l'embauche à

temps partiel dès janvier 2016 d'un agent supplémentaire qui assurera des missions d'encadrement cantine mais aussi d'accueil périscolaire et d'entretien des locaux.



Les élus de la commission Affaires Scolaires sont venus déguisés, renforcer le service cantine pour le repas de Noël qui comptait ce jour-là 170 inscrits !

NAVETTE ÉCOLE / CENTRE AÉRÉ LE MERCREDI MIDI

Faute de participants, le service de ramassage mis en place l'an dernier le mercredi midi avait dû être arrêté. Néanmoins les réflexions, elles, ont continué, portées par les élus de Soual.

Ainsi, une étude a été lancée au niveau Intercommunal et une nouvelle enquête visant à évaluer la fréquentation a été menée dans les écoles.

La gestion intercommunale de ce service présente plusieurs intérêts et permet ainsi de :

- bénéficier de subventions de la part du Conseil Départemental
- fixer un tarif bas en mutualisant les moyens (accompagnateurs, transporteurs/mini-bus)



- offrir une vision large de l'ensemble des besoins des communes de la Communauté de Communes
- associer les besoins de transport et d'accueil en centre aéré
- répartir et harmoniser les accueils sur les centres de loisirs du territoire

Ainsi, après un 1^{er} trimestre sans solution de transport le mercredi midi, le service a pu reprendre dès le 2^{ème} trimestre. **Où quand mutualisation et ténacité riment avec économie et service à la population...**

INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE 2016/2017

Les parents dont les enfants sont nés en 2013 sont invités à venir **dès à présent** au secrétariat de la mairie réaliser les démarches administratives pour l'inscription de leur enfant à l'école. Ceci afin de garantir une organisation anticipée et adaptée de la rentrée, en lien avec les services de l'Education Nationale.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



11 nouveaux conseillers ont été élus le 5 novembre 2015 par leurs camarades de l'école.

Noémie AIME, Mélissa AKBAS, Lucie BARREAU, Thibaud BOUTIE, Matéa CATSELIDES, Marie CLIMACO, Marina GALLEGRO, Melissa GIGAN, Sacha HERAUDET-GUIRAUD, Julie LETEVE, Benjamin MAILLARD, Ils ont beaucoup d'idées et leur motivation est très grande

Un grand nombre de propositions ont été formulées par nos jeunes élus et faire un choix n'a pas été simple. Lors de leur 2^{ème} réunion, après concertation et discussion. 2 thèmes ont été retenus pour 2016 : **la sécurité et l'intergénération.**

Ces 2 thèmes étaient particulièrement présents sur les professions de foi des enfants.

La sécurité : le CMJ est très attentif à la sécurité des enfants de l'école. Ils trouvent que les voitures roulent trop vite.

Nos jeunes élus ont pour projet de mettre en place la distribution de gilets fluorescents pour tous les écoliers qui rentrent à pied chez eux.

L'intergénération : c'est un sujet qui touche particulièrement nos jeunes. Lors la présentation des professions de foi, beaucoup d'entre eux ont émis le souhait de passer plus de temps avec leurs aînés. C'est donc tout naturellement et avec beaucoup d'envie que le CMJ a décidé de travailler autour d'une après-midi d'échanges entre les enfants et les aînés. Et pourquoi-pas faire une après-midi crêpes party intergénérationnelle !!!



Le CMJ en réunion de travail avec Alexa Cavallès et Virginie Hannelais (conseillères municipales en charge du CMJ)

COMMISSION ENTRAIDE & SOLIDARITÉ



La commission "Entraide & Solidarité" propose diverses manifestations dans le village afin de renforcer le lien social entre soualais mais ses missions sont plus larges. De nos jours, la précarité touche de nombreuses personnes : petite retraite, emploi précaire, chômage... et il faut malgré tout faire face.

La commission "Entraide & Solidarité" en lien avec l'assistante sociale du Conseil Départemental aide ces familles à trouver une solution pour avancer dans la vie.

Elle s'appuie aussi sur le concours des associations qu'elle soutient : Restos du Coeur, Croix Rouge avec une action importante de l'Autabus qui est présent sur la commune de Soual 2 mardis par mois.

Parler, ne pas s'isoler, c'est le message que veut transmettre la commission "Entraide & Solidarité" qui oeuvre en toute discrétion et dans le plus grand respect de la confidentialité.

Laure Gau

Présidente de la Commission Entraide & Solidarité



REPAS DES « AÏNATS »

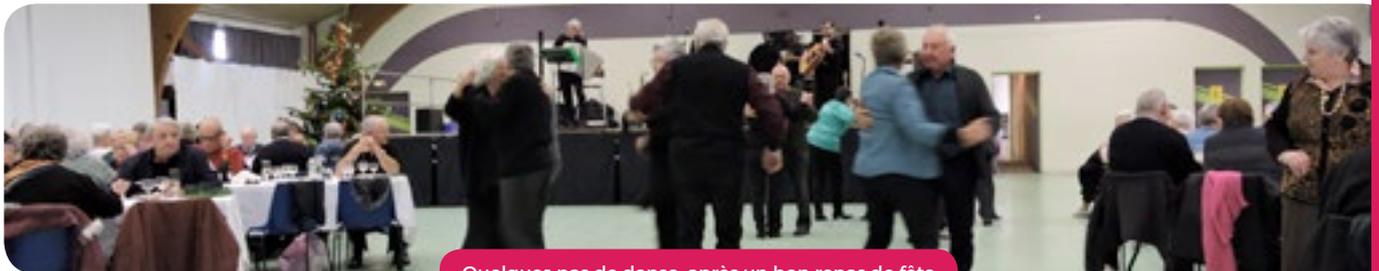
Le repas des « Aïnats » qui s'est déroulé le 10 décembre a été un succès.

215 soualais et soualais ont répondu présents et se sont rassemblés autour d'un repas de fête préparé cette année encore par « la Bombardière » de Cuq Toulza.

Nos aïnés ont ensuite démontré leurs talents de danseurs sur la piste avec l'orchestre « Jean-Claude Francois » qui a animé cette belle journée.

Les personnes âgées de plus de 70 ans, qui n'ont pu participer à cette après-midi de fête, n'ont pas été oubliées.

La commission « Entraide & Solidarité » leur a offert un colis gourmand confectionné par les Fermiers Occitans et distribué à leur domicile par les élus.



Quelques pas de danse, après un bon repas de fête

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE

Durant les vacances de fin d'année, la commission « Entraide & Solidarité » a décidé d'amuser ses petits soualais en proposant une après-midi récréative le mercredi 30 décembre.

Les enfants ont pu profiter gratuitement du manège et apprécier une bonne barbe à papa.

Avec la participation de l'association « La Vie au Cœur du Village », petits et grands, ont partagé un goûter et passé une agréable après-midi autour de crêpes, boissons chaudes...

Une tombola a clôturé l'après-midi pour la plus grande joie de son gagnant, Noël n'était pas tout à fait fini à Soual !



L'heureux gagnant de la tombola





FINANCES & ÉCONOMIE

Les baisses conséquentes de dotations de l'Etat nous obligent à progresser vers une gestion prudente des finances en agissant concrètement sur nos dépenses par la renégociation systématique de tous les contrats liés à nos dépenses de fonctionnement.

Les actions initiées en 2015 porteront leurs effets en 2016 :

- contrats des matériels renégociés (exemple : parc de photocopieurs : coûts divisés par 2)
- rationalisation des contrats de fourniture d'énergie (électricité...), d'assurance, de prêts.
- demandes systématiques de subventions ou de soutien financier auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'Etat, de l'Europe. A titre d'exemple, la construction de la Maison Intergénérationnelle a été subventionnée à hauteur de 33 % sur le budget voté de 537 000 € HT, grâce à un travail conséquent de la municipalité.
- Renégociation des prêts en cours qui permettra une baisse significative de nos annualités.

Janick Moreau



Adjoint en charge des Finances et de l'Economie

Aménagement de l'espace Lassalle

Lors de l'arrivée de la Municipalité en avril 2014, quatre porteurs de projet étaient identifiés. Ces entreprises soualaises souhaitaient se développer tout en restant à Soual.

La Municipalité a travaillé durant 1 an avec eux pour construire un projet de lotissement commercial. Chaque mois, les élus et les 4 chefs d'entreprises ont élaboré un projet cohérent de lotissement professionnel.

Malheureusement, pour des raisons économiques, le projet n'a pu aboutir.

La Municipalité continue d'accompagner ses 4 entreprises dans leur souhait de développement économique. Deux d'entre elles s'agrandiront à Soual.

Le lotissement professionnel est donc prêt à accueillir des entreprises dans une zone très attractive de notre commune!

Activités de commerce & de service local

L'année 2014 a enregistré **22 créations d'entreprises** tous secteurs d'activités hors agriculture, portant le nombre d'entreprises à **159 sur notre territoire**. Cette année 2015 porte aussi à Soual les signaux favorables au développement économique.

Les nouvelles entreprises créées en 2015 à Soual "Bienvenue à nos entrepreneurs !"

1 Castres Camping-Cars
ZA de la Prade



2 Freshcore communication
enseigne marquage
ZA de la Prade



3 Global sol (base logistique)
17 Chemin du Sor

4 L'Agence Immo
34, Grand' Rue



5 Garage DELKO
ZA de la Prade

Le 14 janvier 2016 s'est tenu le **1er Café des Entrepreneurs** de Soual. Ce rendez-vous fut l'occasion pour les chefs d'entreprise de se rencontrer et d'échanger sur les projets d'actualités.



PROJETS D'AMENAGEMENTS 2016

Dans le prolongement de ses actions visant à améliorer la qualité d'accueil et la sécurité des habitants, la Municipalité a fait des choix d'acquisitions :



Maison attenante à la mairie

Maison « Bousquet » : son achat et les aménagements prévus à terme permettront de répondre à des exigences de mise aux normes de la mairie (accessibilité des personnes handicapées). Nous souhaitons également améliorer l'accueil du CCAS/ Entraide & Solidarité et créer un véritable lieu pour notre police municipale. Par ailleurs, nous envisageons la réalisation d'appartements dont les loyers permettront de générer de nouveaux revenus pour la commune.

Maison « Bardou » : la démolition de ce bâtiment vétuste, longtemps inoccupé et non entretenu, permettra de dynamiser cet espace central au coeur du village.



Maison donnant sur la Grand Rue et la rue des Jardins

Programme d'aménagement des espaces d'échanges du centre bourg



Mail, berges du Sant, place de la Mairie.

Des réflexions sont menées pour redonner du souffle à notre cadre de vie et ainsi préparer les aménagements indispensables aux générations futures. Un travail est en cours depuis l'été 2015 avec le CAUE du Tarn.

SECURITE ROUTIERE : CONTINUONS !

Un plan d'actions en 2016

L'installation de ralentisseurs, l'amélioration de la signalisation, l'aménagement des zones dangereuses et la création de places de stationnement compléteront les travaux déjà réalisés en matière de sécurité routière.

Réalisation d'un plateau ralentisseur au lotissement du Santou



STOP AUX VOITURES VENTOUSES !

Stationnement en zone bleue



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la zone bleue est entrée en vigueur du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 aux emplacements matérialisés en bleu sur la Grand'Rue (15 minutes) et sur une partie de la Place de la Mairie (30 minutes).

L'objectif est de faciliter l'accès aux commerces du centre-ville en créant une rotation des voitures. En cas de non-respect de la réglementation, les contrevenants sont passibles d'une amende de 17 euros.

Vous pouvez vous procurer gratuitement des disques de stationnement chez les commerçants de Soual.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE NICOLE LEFEBVRE

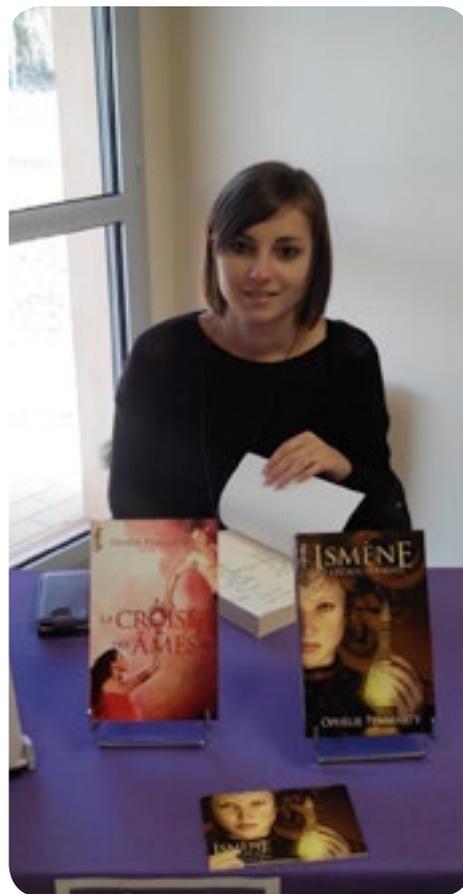
La lecture une porte ouverte vers un monde enchanté. (François Mauriac)

La Bibliothèque municipale ouvre ses portes à des structures diverses et publics de tous âges : la Crèche Arc-en-ciel de la Base des Etangs, le groupe scolaire de Soual, les écoles du RPI (Lescout, Lagardiolle, St Avit), la MJC, la Résidence Elie Gasc... et participe activement aux Nouvelles Activités Périscolaires.

ANIMATIONS



Le samedi 6 juin 2015, sous un soleil radieux et un vent léger, le spectacle « **Capt'ain Bambou** » de la compagnie En Votre Compagnie nous a fait naviguer sur les flots à travers l'histoire de ce personnage.



Pour la 2^e année consécutive, l'auteure soualaise **Ophélie Pemmarty**, a rencontré son public lors de sa séance de dédicace le 12 décembre 2015.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 6 février à 20h30 à la salle des Fêtes pour venir apprécier le spectacle « Lettres à sa fille (Calamity Jane) » de la Compagnie de la Dame.

Ces lettres de Calamity Jane sont lues, accompagnées par un harmonica et une guitare dobro. Un formidable témoignage d'amour maternel...



Quand **Olivier de Robert** vient à Soual, c'est une soirée de pur plaisir garanti ! Dans le cadre de la manifestation Contes en Balade organisée par le Conseil Départemental du Tarn, Olivier de Robert, conteur professionnel, s'est arrêté dans notre village le mercredi 23 septembre 2015.

160 personnes ont répondu présentes pour cette soirée où les histoires ou contes traditionnels ont ravi les oreilles de tous.



UN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS RÉGLEMENTÉ ET ENCADRÉ : QU'EST-CE QUE LA LOI LABBÉ ?



QUE DIT LA LOI ?

La loi Labbé a été adoptée le 23 janvier 2014 par l'Assemblée Nationale. Elle vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides et engrais).

À partir du 1^{er} janvier 2017 : interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les collectivités publiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé.

“COMMENT POUVONS-NOUS AGIR ?”



« Jardins, potagers, cimetières, espaces verts publics, trottoirs, terrains de sport... doivent donc être traités différemment. Nous devons prendre les devants et anticiper l'échéance de 2017 avec beaucoup de communication et beaucoup d'huile de coude. Binettes, sarcloirs, grattoirs vont remplacer les masques et les pulvérisateurs. »

OBJECTIF «ZÉRO PHYTO»

Dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2020 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts



Dans tous les espaces privés à partir du 1^{er} janvier 2022 : interdiction de mise sur le marché, délivrance, utilisation et détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel (jardiniers amateurs).

CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS

Le plus important va être de développer un nouveau regard sur nos villes. Il faut apprendre la patience (que l'herbe ait suffisamment poussé pour qu'on puisse l'arracher) et accepter de désherber au droit de sa propriété quand la vue des herbes folles gêne ou agace... sans herbicides chimiques évidemment.

Si la loi a fait beaucoup, un long chemin “bucolique” reste à parcourir.





POURQUOI ADOPTER CETTE LOI ?

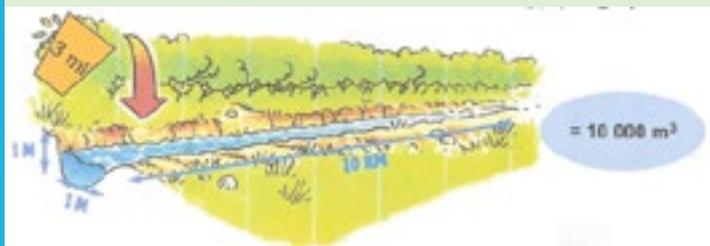
La biodiversité représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les gènes et les variétés domestiques. Mais la biodiversité va au-delà du vivant !

Un constat général fait état que :

- les pesticides fragilisent cette biodiversité
- certains insectes pollinisateurs sont en danger
- le risque sanitaire pour les personnes qui manipulent ou qui sont exposées à ces produits est avéré.
- les désherbants chimiques sont très polluants pour les végétaux, les micro-organismes, les sols et les nappes phréatiques.



UN RISQUE MAJEUR : LA POLLUTION DES COURS D'EAU



Souvent les surfaces que nous traitons avec des produits phytosanitaires sont imperméables et/ou connectées à un point d'eau (trottoirs bitumés, zones pavées, allées, fossés, pente de garage...) avec des produits phytosanitaires le risque de transfert de ces produits dans les cours d'eau et donc de pollution de ceux-ci est augmenté.

Les quantités de produit transférées par ruissellement sur ces surfaces peuvent être 30 à 40 fois plus importantes que sur une parcelle cultivée.

La présence de glyphosates fait peser une menace sérieuse sur les écosystèmes et la santé humaine et entraîne un surcoût pour la production d'eau potable.

“COMMENT POUVONS-NOUS AGIR AU QUOTIDIEN ?”



Lorsqu'on utilise des produits quels qu'ils soient :

- il faut faire attention à ne pas traiter à proximité d'un point d'évacuation des eaux, pour ne pas risquer de jeter des produits dans les réseaux d'eaux usées,
- soyez vigilants à ne préparer que la quantité de produit strictement nécessaire, quitte à procéder en plusieurs préparations successives.
- après le traitement, nettoyez le matériel trois fois à l'eau claire, en l'épandant sur une surface perméable vierge.

Si l'on recherche des solutions de désherbage strictement écologiques, mieux vaut raisonner en fonction du niveau d'infestation :

- S'il s'agit juste de prévention, on optera pour le **paillage**.
- Si les mauvaises herbes ont déjà commencé à pousser, on procédera à un **désherbage manuel**.
- Si la zone est complètement infestée, il est difficile de se passer de **désherbant de synthèse**.



QUELLES MESURES NOTRE COMMUNE DOIT-ELLE ENVISAGER ?

DEUX MOTS CLÉS : ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

La protection et la valorisation de l'environnement nous permettront de profiter d'une excellente qualité de vie. En imaginant la vie de demain il nous faut répondre au mieux aux attentes des usagers en matière d'aménagement environnemental. Pour cela il faut changer notre regard sur les espaces verts :

*Etiane Salvat de Niort
Adjointe en charge de l'Environnement*



CHANGER NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

Il faut adapter les méthodes d'entretien pour chaque zone, soit par le choix de matières actives moins nocives soit par la mise en œuvre de certaines techniques alternatives. Pour être efficace, cela implique la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts de la commune pour optimiser le temps de travail des agents.



ADAPTER NOTRE FLEURISSEMENT EN ÉLIMINANT L'USAGE DES PESTICIDES

Un fleurissement varié et réfléchi permet d'embellir et rendre plus accueillant l'espace collectif en tenant compte du climat, du lieu, des caractéristiques de la terre...

Pour les espaces verts et fleuris : pas d'insecticides, ni de traitements chimiques, uniquement des engrais naturels organiques.

Actuellement l'usage d'engrais chimiques, à libération lente, est très modéré et utilisé uniquement pour les jardinières.

Afin de réduire le temps d'entretien et proscrire l'usage des pesticides, une gestion naturelle des espaces fleuris est mise en place par l'utilisation de techniques écologiques (paillage, mélanges fleuris, enherbement).

LIMITONS NOTRE INTERVENTION SUR LES MILIEUX NATURELS



Il faut accepter une **végétation spontanée** dans certains secteurs : un espace peut tout à fait donner l'impression de « propreté » avec un minimum d'intervention.

Il faut définir les **objectifs d'entretien** à atteindre pour chacun des espaces communaux :

- les espaces verts où est nécessaire un entretien soigné : parterres fleuris, centre-bourg...
- les espaces verts avec une flore spontanée tolérée et/ou recherchée : espace plus naturel et entretenu sans désherbant et par des tontes moins fréquentes.

“Un espace bien conçu doit permettre un entretien plus facile, engendrer un gain de temps et par conséquent un coût d'entretien moins important.”



QUELLES TECHNIQUES ALTERNATIVES D'ENTRETIEN POUR LES ESPACES VERTS ? ECONOMIE ET ECOLOGIE

Mettre du paillage

Pour limiter l'évaporation de l'eau, un paillis de chanvre recouvre les espaces plantés d'arbustes et de fleurs mais le coût de revient est élevé (entre 900 et 1000 €/an).

En 2015, le broyage des arbres (donnés gratuitement par la CCSA) a été utilisé comme paillis

Broyage = Paillage = Économie

Les différents types de paillage existants :

- le « mulch » (amendement organique issu du broyage de déchets végétaux) organiques
- les toiles tissées synthétiques ou végétales
- les minéraux (écaillés d'ardoises, morceaux de tuiles...)
- un système drainant qui entoure les arbres
- les plantes couvre-sols ou gazon fleuries
- la pousse naturelle de l'herbe

Enherber nos espaces verts

L'enherbement peut se faire avec du gazon d'ornement (graminées), de la pelouse rustique (pâquerettes...), de la jachère fleurie...

Adapter nos plantations

L'implantation de talus champêtre est privilégié, celui-ci se renouvelle chaque année naturellement. Une volonté de se tourner de plus en plus vers les plantes vivaces, qui ont besoin de moins d'eau, est présente.

Maîtriser l'arrosage

Le goutte à goutte à l'eau de ville est progressivement abandonné pour les massifs en pleine terre (sauf en cas de sécheresse extrême, sur toute la traverse de Soual et les parterres en centre ville).

Toutes les jardinières sont équipées de réserve d'eau. Pour arroser nos massifs et arbustes, on privilégiera l'eau de rivière en accord avec le Syndicat du Sant.

Le terreau avec hydrorétenteur est utilisé de façon plus systématique.



Utiliser des désherbants écologiques

Aujourd'hui, les industriels proposent des produits phytosanitaires avec des profils écotoxicologiques toujours améliorés, ceci afin de répondre aux attentes croissantes des jardiniers en quête de « désherbant écologique », également appelés à tort « désherbant biologique ».

A ce jour, sur le marché français, aucun désherbant n'est homologué « Agriculture biologique » car naturel ou pas, ils sont tous resynthétisés en laboratoire !

Des actions concrètes en 2016 : mise en place de zones de biodiversité

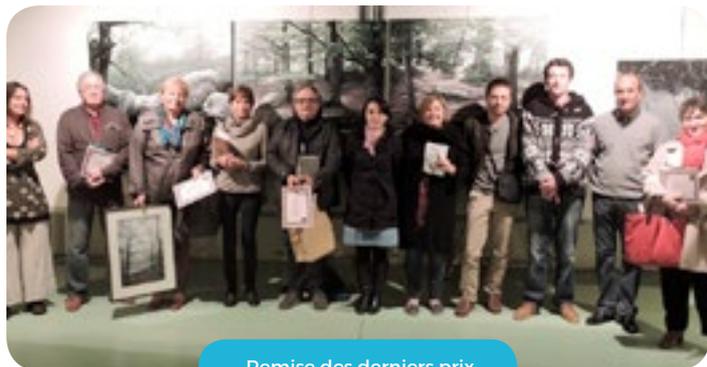
A partir du printemps 2016, certains lieux seront laissés en "espaces naturels" pour préserver et favoriser la biodiversité de la faune et la flore. Sur ces zones de biodiversité, les désherbants ne seront plus utilisés. Une tonte tardive sera effectuée en juin. Des petits panneaux d'information seront installés sur ces espaces indiquant : "Espaces sans

pesticides", "Refuge de biodiversité", "Fauchage retardé", "Nature préservé", "Zéro Phyto".... Une campagne de communication sera effectuée à l'aide de posters d'informations, de plaquettes/guides, d'animations, de réunion d'information, d'articles dans les publications municipales....

Retrouvez vos calendriers de collectes* en ligne



(*Porte à porte, déchets verts et encombrants)



Remise des derniers prix

Prix du Public Peinture
Gill THOMAS
 pour « Clefs de la porte »
ex-aequo avec
Michèle SOCCOL
 pour « Oeil de chat »

Prix du Public Sculpture
Henry HORMIERE
 pour « Barabbas »

Prix des Enfants de l'Ecole de Soual
Anna KULIKOWSKA
 pour « Le Prédateur »

Prix décerné par la CCSA 7Az.Art (Alain THERON)
 pour l'ensemble de ses œuvres

RETOUR EN IMAGES SUR LE 15^E SALON DES ARTS DU 3 AU 18 OCTOBRE 2015



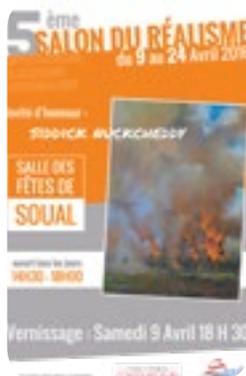
Un espace travaillé pour mettre en valeur les œuvres d'art



Eliane Salvat de Niort fait visiter le Salon à nos jeunes écoliers

LE 5^E SALON DU RÉALISME SE PRÉPARE...

L'invité d'honneur Siddick Nuchberry Artiste peintre de l'île Maurice, est membre d'Art du Pastel de France. Ses tableaux ont déjà été exposés sur d'autres rives telles que les Etats Unis, la France, l'Angleterre, Singapour, Dubai... Actuellement, il a une palette d'expositions en solo sur la scène mauricienne et en groupe au niveau international. La plupart de ses oeuvres sont des balades à travers la mémoire avec une touche de nostalgie.



Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 9 avril à 14h, les artistes exposants seront présents pour échanger avec vous. Vernissage à partir de 18h30.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les courants « Impressionnisme, Classicisme et Hyperréalisme » trois conférences vous seront proposées pendant la période d'ouverture du Salon.



Numéro d'acrobatie aérienne



Cet après-midi a été ponctué de numéros de cirque, de spectacles, de promenades (rando des pigeonniers), de concerts... Les habitants de l'intercommunalité ont répondu présents et la fête s'est prolongée jusqu'à tard dans une ambiance gaie et familiale.

Retrouvons-nous le dimanche 17 juillet à Aguts pour la 3^e édition placée sous le signe de « L'Arbre ».

LES ARTS EN FÊTE AU VILLAGE À SOUAL...

Cette manifestation organisée par la Communauté de Communes s'est déroulée à Soual le samedi 11 juillet 2015. Pour cette journée, le fil conducteur a été « L'Art dans tous les sens », invitant les « curieux » à déambuler au cœur de notre village pour découvrir divers ateliers liés aux 5 sens.



LES ENFANTS D'ABORD

Les membres du bureau de l'association Les Enfants d'Abord, vous souhaitent une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016.

et vous donnent rendez-vous **LE 19 MARS POUR SON CARNAVAL** et bien d'autres manifestations !



LA RONDE DE PERINE

En 2015, l'association La Ronde de Perine a organisé, comme à son habitude, les 2 traditionnels "Vide-Dressing" qui chaque année prennent une belle ampleur avec toujours plus de demandes et de visites.

Le 31 Octobre, la grande soirée « Halloween » a eu un magnifique succès.

Le 16 Décembre, nous avons participé au Noël des enfants de l'Hôpital de Castres en leur offrant une partie du goûter et toute la décoration de Noël.

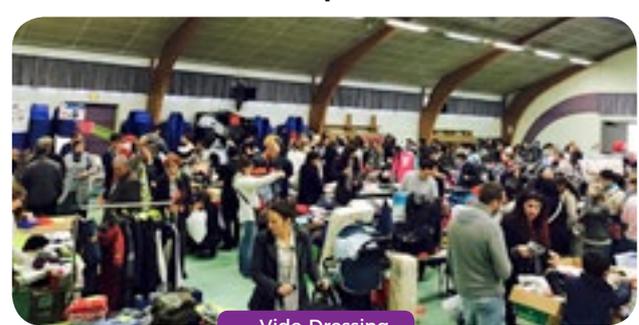
En 2016, le 13 Mars aura lieu le second « Vide-Dressing » à la salle des fêtes de Soual.

En juin ou juillet, si le planning le permet une journée sera consacrée aux enfants malades accompagnés de leurs familles à la Base des Etangs.

Vous pouvez devenir membre de l'association en nous contactant sur:

<https://www.facebook.com/groups/204193686327281/>
ou au **06.60.40.18.96**

L'adhésion est de 10 euros pour l'année.



Vide-Dressing

ALAIN ET SES CHANTEURS

Pour vivre heureux vivons cachés dit le dicton... C'est un peu notre cas, enfermés que nous sommes dans nos répétitions et nos propres enregistrements qui sont autant de laboratoires de travail. L'année 2015 s'est ainsi déroulée entre arrangements harmoniques et travail de chœur, enregistrements des voix au fur et à mesure que nous avançons. L'année 2016 continuera sur la même lancée, avec certainement des rendez-vous scéniques, qui se décideront selon l'emploi du temps de chacun.



Le groupe vous souhaite une bonne et heureuse année 2016

LA SOCIÉTÉ CULTURELLE SOUALAISE ET LES PIGEONNIERS

Depuis déjà plusieurs mois, notre équipe a mis en chantier de nombreuses recherches sur le patrimoine architectural et historique soualais.

Cela se fait au sein d'un groupe resserré autour du Président qui a donné une impulsion nouvelle et orienté l'association vers de véritables travaux de collectes de documents, le but final étant de porter à la connaissance du grand public le résultat de ces investigations.

Chacun des membres s'est largement investi dans ce travail de longue haleine qui s'effectue dans l'ambiance feutrée des salles d'archives, et le silence quasi « monacal » de ces lieux de recherche mais également dans une atmosphère empreinte d'écoute et de convivialité.

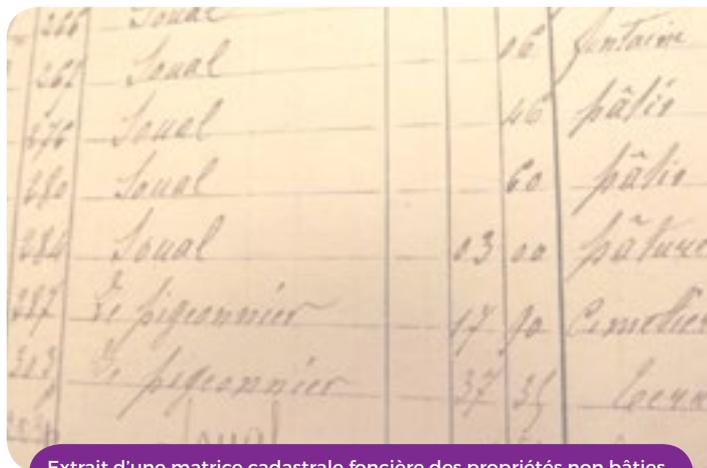
Le premier résultat concret est consacré aux Pigeonniers et à leur histoire. Cette brochure propose d'aborder l'architecture, l'histoire de ces bâtis avec, en point d'orgue, un recensement de ce patrimoine à Soual et les environs.

Elle vient en complément des travaux de la Mairie qui, ayant effectué un travail sur les « Chemins de Randonnée des Pigeonniers » a permis une mise en commun des démarches entreprises et ainsi, de joindre l'utile à l'agréable. Par ailleurs, nous travaillons conjointement avec l'association de « L'Atelier d'Huguette,

association d'Art et d'Histoire en Occitanie », à laquelle s'est adjoint un volet « Philosophie ». De ce fait, la mutualisation des connaissances est particulièrement enrichissante, les sujets abordés étant très éclectiques.

A l'heure où nous écrivons cet article, la parution de cette brochure est programmée pour la fin de l'année 2015 ou le début 2016. Elle constitue le premier volet d'une série de recherches que nous comptons développer tout au long des années à venir.

D'ores et déjà, bonne et heureuse année 2016 !



Extrait d'une matrice cadastrale foncière des propriétés non bâties Archives municipales de Soual

SOR AGOUT XV



SENIORS A et B :

Avec un effectif de 58 joueurs, 2 places de 1/2 finaliste en championnat Midi-Pyrénées, un 32ème de finale championnat de France honneur et un 1/16ème de finale championnat de France réserves honneur, on peut qualifier d'excellente la saison 2014/2015 ! Quelques chiffres éloquentes : 13 victoires et 10 défaites pour les « A » ; 16 victoires et 6 défaites pour les « B »!

ECOLE DE RUGBY SOR AGOUT 15 :

Forte de 150 enfants, notre EDR a participé activement aux tournois départementaux et régionaux. Les éducateurs sont formés ou en cours de formation. Son dynamisme est remarquable et l'origine variée de ses membres illustre parfaitement l'appellation Sor et Agout.

TARN SUD 15:

Les cadets et juniors, en entente avec Puylaurens et Vielmur, ont également réussi une très belle saison et dans un remarquable esprit récompensé par le comité territorial!

Pour la saison qui débute, l'objectif sportif est de faire aussi bien...et l'appétit venant en mangeant

TOUTEFOIS UN SOUHAIT DE TOUT LE CLUB :

Bénéficier enfin de structures en adéquation avec les effectifs, tout le monde y travaille, mais cela devient vital !



En juin 2015, le SOR AGOUT XV fêtait ses 10 ans

CONFRÉRIE DU FEUILLAT



Après une année de mise en sommeil, la Confrérie du Feuillat se réactive avec le statut d'association, sous la houlette de son président et grand maître M. Philippe Chapert, du secrétaire J-F Gourdou, du trésorier J.P. Nolin.

Elle compte actuellement une trentaine de membres. Le but de la Confrérie est de promouvoir et de faire connaître le patrimoine gastronomique de la commune de Soual.

Voici les diverses manifestations que la Confrérie a organisé en 2015.

Le 18 septembre dans le cadre des journées internationales du Patrimoine, à l'école de Soual, s'est tenue une conférence intitulée Soual d'hier et d'aujourd'hui, agrémentée d'un diaporama, retraçant l'histoire de la commune, et celle du Feuillat, commentée par M. Jean François Gourdou. Cette manifestation a eu un franc succès auprès des élèves, avec un échange riche en commentaires, suivie de la dégustation du Feuillat et du verre de l'amitié.

Le 19 septembre s'est tenu à la salle des fêtes de Soual,



le grand chapitre de la confrérie au cours duquel ont été intronisés trois chevaliers, avec conjointement une exposition philatélique, suivi d'un repas à l'Estrela à Soual.

Le 20 septembre, au boulodrome de Soual le challenge du Feuillat en doublettes, en association avec la Joyeuse Pétanque Soualaise, a réuni une vingtaine d'équipes et de nombreux supporters sous un beau soleil automnal, avec remise des coupes, trophées et verre de l'amitié.

Le 14 octobre dans le cadre de la semaine bleue, à la Résidence Elie Gasc, s'est tenue une conférence sur « Soual d'hier et d'aujourd'hui », agrémentée d'un diaporama et d'une exposition de photos anciennes de Soual. Cette conférence a été largement suivie par les pensionnaires de l'établissement qui ont fort apprécié les commentaires de M. Jean François Gourdou notre historien local suivie par la dégustation du Feuillat et du verre de l'amitié.

Le 6 décembre, à la salle des fêtes de Soual, dans le cadre du marché gourmand, la confrérie a organisé le concours du meilleur Feuillat amateur avec la participation de l'association La Vie Au Coeur du Village.

Pour tous renseignements concernant la Confrérie, s'adresser à **M. Philippe Chapert au 05 63 75 49 73.**



Challenge au Feuillat avec la Joyeuse Pétanque Soualaise



VIRTUOZE AIRSOFT TEAM

On recrute des joueurs d'AIRSOFT de 14 à 25 ans.

Contactez-nous au :

06 60 04 41 35
06 52 97 22 17





Cette année encore, à l'occasion d'Halloween, le concours de la plus belle citrouille et du plus beau déguisement a eu un énorme succès. En effet nous avons eu 18 citrouilles et 26 déguisements inscrits. Les membres du jury ont eu fort à faire pour départager les participants.

Les cours de Big-dance (mélange de danses sportives et fitness) ont déjà commencé, vous pouvez venir faire une séance d'essai si vous êtes intéressés. Ces cours ont lieu le Samedi après midi une fois par mois.

Le Téléthon 2015 a encore une fois été un beau succès, avec la participation de nombreuses associations soualaises animant diverses activités : Poker, Ronde cycliste, Pétanque, Randonnée, Jeux enfants, Aéro-modélisme... Montant des dons récoltés : 2 200 €



Téléthon 2015

Les membres du conseil d'administration et sa présidente vous souhaitent tous leurs vœux et une bonne et heureuse année 2016.

LA MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les travaux avancent et conservent leur rythme programmé. La livraison devrait avoir lieu comme prévu aux environs de Pâques.

La partie construction s'est achevée fin 2015 et la remise aux normes de l'existant a débuté en janvier 2016.

Les entreprises sauront adapter au mieux leurs interventions. Quelques perturbations dans l'organisation des activités seront néanmoins inévitables, les dirigeants de la MJC comptent sur votre compréhension.



*Michelle Delorme
Adjointe en charge des Associations et de l'Intergénération*



Vue intérieure



Vue extérieure de l'entrée



TRAVAUX

Cet été 2015, divers travaux ont été réalisés au **stade de la Balonié** :

élagage en partie basse des cyprès qui étaient devenus dangereux pour les enfants, goudronnage des parkings, des entrées foot et rugby, des abords des vestiaires, pose de portails et portillons, remplacement de la clôture

Le **toit de la sacristie et du garage communal** ont été réparés en raison des infiltrations d'eau qui venaient dégrader les locaux.

Comme chaque année, des **chemins ruraux** ont été regoudronnés : chemin de la Mouline, chemin de la Croix d'Embrun, chemin de la Balonié, chemin du Moffre, chemin Vert et avenue du Roussillon.

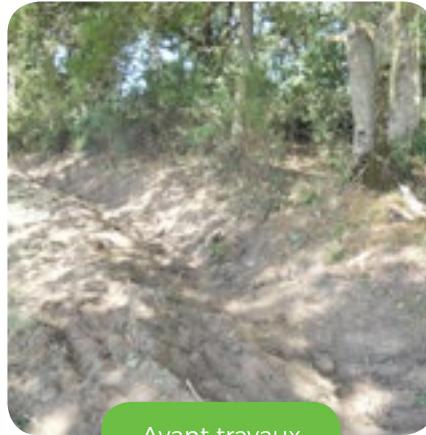
Serge Vettoretto

Adjoint en charge des Travaux, de l'Urbanisme et de l'Assainissement

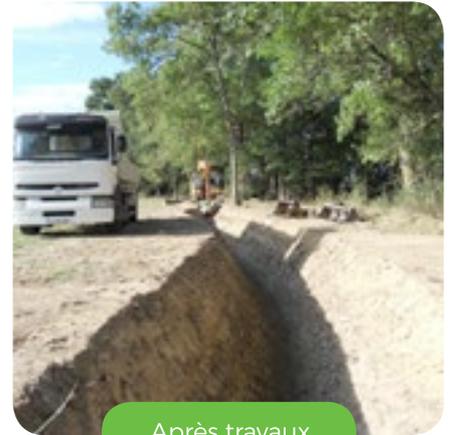


RÉHABILITATION D'UN FOSSÉ MÈRE

Le **fossé mère de l'Estep** qui évacue les eaux pluviales était devenu quasiment inexistant, totalement inefficace et posait beaucoup de problèmes d'évacuation. Des travaux ont donc été nécessaires : des arbres ont été abattus ou élagués, environ 450m³ de terre ont été enlevés ceci afin de permettre un écoulement normal des eaux. Nous remercions les propriétaires qui ont donné les autorisations de passage et permis la réalisation des travaux .



Avant travaux



Après travaux

RAPPEL DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT APPLICABLE AUX RIVERAINS

article L.215-2

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

article L.215-14

le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cour d'eau, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

EN CONSÉQUENCE, LE PROPRIÉTAIRE RIVERAIN EST LÉGALEMENT RESPONSABLE DU BON ÉTAT DU LIT DE SA BERGE

UN CIMETIÈRE ASSAINI

Dans le **nouveau cimetière**, un problème d'eau existe depuis plusieurs années. Afin de palier à la stagnation persistante des eaux dans le cimetière, des travaux de drainage ont été entrepris début décembre 2015 : mise en place d'un collecteur diamètre 200 mm, pose de drains à 1m60 de profondeur, remblayage de toutes les tranchées avec du concassé. Ceci devrait assainir durablement notre cimetière communal.





LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Qu'est ce que le PLUi ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol** sur le territoire de notre intercommunalité. C'est un document d'urbanisme évolutif dans le temps en fonction du territoire.

De quand date le PLUi actuel ?

Le PLUi actuel a été approuvé par le conseil communautaire en mai 2013, ses règles s'appliquent donc depuis cette date sur 13 communes (dont Soual). Ce PLUi a été modifié 3 fois depuis mai 2013. Il reste applicable tant qu'il n'y en a pas de nouveau. Depuis quelques mois les élus participent à l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal applicable sur les 26 communes de la communauté de communes.

Quels sont les objectifs principaux d'un PLUi ?

- protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, les paysages, l'environnement et le cadre de vie,
- permettre le développement des activités économiques et de l'emploi, améliorer l'habitat

et les mobilités pour répondre aux besoins de la population,

- anticiper l'arrivée de l'autoroute sur le territoire.

Comment se déroule l'élaboration d'un PLUi ?

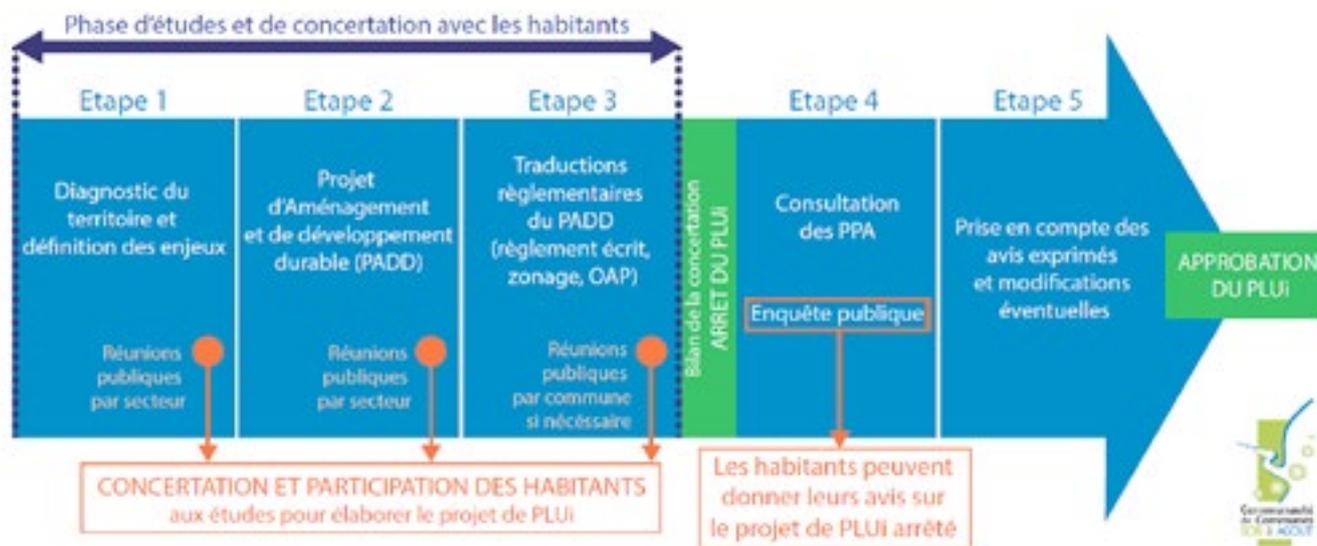
Les études pour élaborer ce PLUi ont débuté en octobre 2015. Il s'agit d'une procédure longue (3 ans en comptant l'enquête publique) qui consiste à :

- étudier le fonctionnement et les enjeux du territoire (étape 1),
- construire un projet (étape 2) qui fixe des orientations générales et des objectifs à poursuivre à **moyen terme** (moins de 10 ans),
- formaliser dans des règles **d'utilisation du sol** (étape 3) par un zonage, un règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation opposables lors d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Vos élus intercommunaux :

- A. Alboui
- J.L. Alibert
- A. Cérésoli
- C. Delpas
- C. Gayraud

Elaboration du PLUi : les principes de la concertation avec les habitants



Les documents d'études et les informations relatives à l'élaboration du PLUi sont consultables (<http://www.communautesoragout.fr>) à la rubrique « **documents d'urbanisme** ».

Une lettre d'information électronique est mise en place pour vous informer des avancées et des dates importantes du PLUi. Pour vous y inscrire : concertation.plui@communautesoragout.fr.



DROIT DES SOLS

Résultant de la Loi ALUR de mars 2014 et de la fin des missions assurées par l'Etat dans le cadre des autorisations d'urbanisme, le service intercommunal Droit des sols a pris le relais en juin 2015.

Ce service, créé par la Communauté de Communes Sor & Agout (CCSA), est basé à Soual (Square de la Mairie) et emploie 3 personnes qui assurent l'instruction des dossiers d'urbanisme : Geneviève JALABERT, Yolaine RIVET et Maryse CROS.

Depuis la création du service, 349 actes ont été instruits pour l'ensemble des communes de la CCSA dont 87 permis de construire et 131 déclarations préalables de travaux. Les agents instructeurs gèrent également les certificats d'urbanisme, les permis d'aménager et les permis de démolir.

Pour la commune de Soual, le service a instruit 16 certificats d'urbanisme, 21 déclarations préalables et 13 permis de construire.

N'hésitez pas à faire appel aux agents du service Droit des sols pour vos questions sur l'urbanisme...

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mercredi, Vendredi 8h-12h
Mardi, Jeudi 14h-18h

Contacts

Tel : 05-63-71-77-50

Mail : accueil.urbanisme@communautesoragout.fr



Eclairage Route de l'Estep

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de sécuriser et d'éclairer des zones urbanisées, des points lumineux ont été installés sur des pylônes existant à l'Estep, impasse métairie grande, impasse d'en Ricard, entrée du chemin de Langelarié.

TESTS À LA FUMÉE

Suite aux tests à la fumée réalisés l'an dernier (contrôles de déversement des eaux pluviales dans le réseau assainissement), certains propriétaires se sont mis en conformité, mais un grand nombre ne l'a pas encore fait. Nous vous rappelons que pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, cela est indispensable.

Certains travaux seront réalisés par la municipalité mais doivent également être effectués par les propriétaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour tous renseignements.



Travaux conformes



ÉTAT CIVIL 2015

BIENVENUE À ...

KEDDARI Inès - 29 janvier
 SÉBASTIEN Marvin - 15 février
 VIDAL Tom - 21 février
 CERESOLI Quentin - 21 février
 CONNUEL Lelianna - 28 février
 AUGÉ Eulalie - 1 mars
 MASRAF Mendes - 7 mars
 LEPOIX Léo - 26 mars
 CRÉMADÈS PARIS Ethan - 28 mars
 VALERY Rafaël - 9 avril
 GUILBERT Maëlys - 14 avril
 FRAPICINI Elio - 22 avril
 BONNET UTRILLA Thylan - 12 mai
 DUPUY Marilou - 12 mai
 MOURET PINTO Louna - 30 mai
 SABY Ilan - 30 mai
 RIVEMALE Louis - 21 juin
 GEYNES Jade - 25 juin
 MASAROTTO Élyana - 3 juillet
 DELCROS Kelyann - 10 juillet
 BORDES Maeva - 15 juillet
 VINCIGUERRA Leny - 19 juillet
 SÉGUÈS Sasha - 22 juillet
 UNTEREINER Milo - 16 août
 DAUMOND Maxence - 18 août
 ZAHAM RICHARD Alyssa - 1 septembre
 URDAMPILLETA Camille - 19 septembre
 GAGNEUX BUCHEZ Ylana - 23 septembre
 ENIONA Noé - 23 octobre
 BENJEDDI Lyad - 9 novembre
 MALRIC Camille - 11 novembre
 MAYEUX Roxane - 14 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

DELON Denise ve. CADA STRAING - 8 janvier
 MAILLOS Marie ve IMBERT - 23 janvier
 LUCAS Cécile ve SALVAN - 2 février
 LEMAIRE Jean-Marie - 13 février
 MARCATO Primo - 3 mars
 ROURERA Marie ve DUVERNE - 27 mars
 SIRVEN Georges - 3 avril
 GHRENASSIA Kalfa - 13 avril
 FRANCESCHIN Vincenzo - 13 avril
 BARTOLINI Marie ve GORCE - 28 mai
 MENOUE Germaine ve BELTRAN - 12 juin
 RIGAL Michel - 20 juillet
 CROS Marie ve ALAYRAC - 27 juillet
 AUSSENAC Gérard - 11 septembre
 BAYSSE Camille - 6 octobre
 LAULHÉ Suzanne ve MARAVAL - 27 octobre
 GOZE Michel - 12 novembre
 FOURNÉS Louis - 18 novembre
 DALENQ Alice ve PLANQUES - 19 novembre
 BATAILHOU Paulette ve PANSANEL - 6 décembre
 SERRES Samuel - 17 décembre
 CHABBERT Georges - 19 décembre
 BARRAU Paulin - 26 décembre

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR...

DUCH Peov & NOU Channita - 31 janvier
 BUONO Stefan & SUAREZ GONZALES Marianne - 7 mars
 JAUZON Marc & VAYSSIÈRES Claudine - 11 avril
 CAPRON David & VERITE Ophélie - 23 mai
 LECOQ Sabine & de OLIVEIRA Nathalie - 10 juin
 LESTIENNE Martin & NEYRET Margaux - 20 juin
 SAVE Ludovic & LEBOURG Emilie - 20 juin
 ALAYRAC Gautier & FARIAS Aurélie - 27 juin
 GAYRAUD Guillaume & ASSÉMAT Aurélie - 19 septembre
 DE SOUSA RODRIGUES Eduardo & ARMENGAUD Danièle - 3 octobre
 ESCRIBE Nicolas & NOUV Sinath - 21 novembre
 JAUZON Pierre & URRUTIA Maria - 26 décembre



Le 6 décembre 2015, Paulette Pansanel rejoignait Gabriel, son époux. Tous deux ont voué une grande partie de leur vie à notre commune et à ses habitants.

A eux deux, ils représentaient l'engagement social, éducatif, associatif, communal au service des générations du village

et plus particulièrement auprès des enfants et des jeunes.

Paulette et Gabriel Pansanel illustraient avec force le très bel adage africain "pour élever un enfant, il faut tout un village"

Paulette Pansanel avait fait de son métier d'institutrice une passion d'enseigner.

Cette passion, Paulette savait la transmettre, comme nulle autre, aux nombreuses générations d'élèves qui se sont succédées sur les bancs de l'école publique de Soual durant plus de 30 ans.

Merci Paulette ...

VOTRE AGENDA

JANVIER

DIM. 31 - 14H30

LOTO UNION SPORTIVE SOULAISE
SALLE DES FÊTES

FEVRIER

SAM. 6 - 20H30

**SPECTACLE « LETTRES À SA FILLE
(CALAMITY JANE) » COMPAGNIE DE LA DAME**
SALLE DES FÊTES

DIM. 7 - 14H30

LOTO DE LA PÊCHE
SALLE DES FÊTES

DIM. 14 - 14H00

LOTO DU CLUB AGE D'OR
SALLE DES FÊTES

SAM 20 - 19H00

MARCHE NOCTURNE
PLACE DE LA MAIRIE

JEU 25 - 20H30

**RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
« PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES »**
SALLE DES FÊTES

DIM. 27 - 14H30

LOTO UNION SPORTIVE SOULAISE
SALLE DES FÊTES

MARS

SAM. 5 - 20H30

LOTO COMITÉ FNACA
SALLE DES FÊTES

DIM 13

VIDE DRESSING & PUÉRICULTURE
SALLE DES FÊTES

SAM 19

CARNAVAL
ORGANISÉ PAR LES ENFANTS D'ABORD

DIM 20 - 14H30

LOTO UNION SPORTIVE SOULAISE
SALLE DES FÊTES

AVRIL

DU 9 AU 24

5ÈME SALON DU RÉALISME
SALLE DES FÊTES



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Réalisé pour la dernière fois en 2011, un nouveau recensement de la population de Soual s'effectuera en 2016.

Du 21 janvier au 20 février, des agents recenseurs assermentés passeront au domicile des soualais pour enregistrer les données en lien avec ce recensement. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

